Pour citer cet article :

Mauroux-Fonlupt (Marie), “Note concernant ma visite au 11 février 1953 au Patronage de la rue Fessart”, manuscrit, 5 p. (Archives nationales Pierrefitte, fonds Marie Mauroux-Fonlupt, 208 AS XXXI /13).

Enfants en justice
XIX-XX ème siècles

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION de L'EDUCATION SURVEILLEE

SERVICE DE L'INSPECTION

436

Paris, le 12 février 1953

Note concernant ma visite du 11 février 1953 au Patronage de la rue Ferrari -

Le 5 septembre 1951, le vaisinage des prisonniers libérés et des mineurs, l'état des locaux et de la literie, le manque de surveillance et d'organisation des loisirs des jeunes nous obligeaient de conclure que ce Patronage ne pouvait valablement maintenir son foyer de semi-liberté. -

C'est pour constater les améliorations apportées dans ces différents domaines durant les dix-huit mois écoulés que la visite du 11 février était décidée. -

En vrai les résultats :

A.) vaisinage des prisonniers libérés et des mineurs :

L'asile temporaire (centre de placement) abrite actuellement les majeurs ; ils ont un réfectoire aménagé dans les garages à l'entrée du 36 de la rue Ferrari. Leur dortoir qui se trouvait près des locaux des femmes a été supprimé.

Donc, séparation - autant que faire se peut - entre les majeurs et les mineurs. L'asile a, en plus, le projet de transférer dans un autre immeuble - dès que celui-ci sera trouvé - les libérés accueillis momentanément par elle. -

B.) état des locaux et de la literie.

Tous les locaux d'habitation ont été repeints ; il y a des ri-

rideaux aux fenêtres, des gravures aux murs; les tables au réfectoire ont été recouvertes d'une toile cirée verte; la literie a été refaite: les matelas sont propres, les draps changés tous les quinze jours --

Les locaux du foyer sont répartis comme suit:

au rez-de-chaussée: le réfectoire attenant à la cuisine dont le fourneau a été changé. -

au premier étage: - les sanitaires sont en état de fonctionnement (la douche n'est toujours qu'à eau froide) -

- les treize chambrettes individuelles sont maintenant très propres: les garçons les aménagent à leur goût; ils peuvent demander tapis, napperons, rideaux à Mme Van Etten - et ne s'en privent pas - L'un a acheté un linoléum pour son plancher, un autre une descente de lit; un troisième a un petit poste de TSF, un autre un poste avec tourne-disques: etc..

L'ancienne "salle de lecture" est devenue un petit dortoir de six lits - un septième est monté depuis deux jours pour héberger le huitième pensionnaire: il vient de Savigny - et l'ancien dortoir des majeures est devenu "la salle de loisirs" agréablement repeinte et décorée. - La table de ping-pong y a retrouvé sa place; les garçons ont fait des étagères où sont rangées les raquettes et les balles et les jeux de société dont ils disposent librement. -

c.) surveillance des mineurs et organisation des loisirs. -

Après plusieurs essais infructueux, Monsieur Van Etten a engagé en décembre 1951 un éducateur spécialisé pour diri-

ger le foyer: Roger MICHEL - Ancien éducateur du Centre de Versailles, ancien chef Eclaireur de France, ayant vu C.A.P. de menuiserie, cet éducateur est arrivé petit à petit à créer une atmosphère amicale et détendue - Les garçons l'aiment bien; ils sont très en confiance avec lui. -

M. Michel a organisé la vie et les loisirs de ses garçons - les heures de rentrée sont régulières, la remise de la paye se fait sans difficulté etc... - Les comptes sont tenus pour chaque garçon sur feuille; ils le seront sur registre. -

Les loisirs sont très variés: certaines veillées sont organisées: chaque semaine une soirée de chorale: un groupe mixte (5 ou 6 garçons et deux filles) vient chanter avec les mineurs. - Une soirée est consacrée aux auberges de la jeunesse dont le centre n'est affilié; le groupe est dirigé par un ancien garçon du foyer. - Une autre soirée au cinéma: le film est discuté ensuite: ciné-club. - Les vendredis et samedis les garçons peuvent sortir librement mais doivent être rentrés à minuit. Le dimanche à midi deux heures trente. - Enfin, les garçons peuvent occuper à leur guise, à l'intérieur du foyer, les soirées libres. - Certains garçons font du sport: Wolley et Gastreta avec entraînement sur le terrain aménagé au foyer ou de la croix: entraînement hors du foyer deux fois par semaine après le travail; d'autres préfèrent les jeux calmes ou la lecture: la bibliothèque, créée il y a quelques mois, comprend déjà cent cinquante volumes; elle est tenue par un garçon. -

Une fois par mois, une conférence faite par quelqu'un de l'extérieur réunit tous les garçons; les sujets sont d'ordre général: l'alcoolisme, les grandes expéditions (mission Paul-Emile Victor) etc...

ou sans projection de films. -

Les ~~anniversaire~~ anniversaires, les fêtes de fin d'année et d'autres encore sont l'occasion de réunions amicales des garçons avec le directeur de l'oeuvre et Monsieur Jacques REY, qui suit très activement l'évolution de ce foyer -

Pour être complète, cette note doit aussi relever l'effort fait par l'oeuvre pour organiser une infirmerie-chambrette d'isolement ; un garage à bicyclettes a été construit dans la cour où les hangars ont été abattus et le terrain de jeux organisé. - Enfin un vestiaire, alimenté par des dons : vêtements, couvertures, draps etc.. organisé et dirigé par Madame Van Etten, est à la disposition des mineurs - et des majeurs - pour les aider à s'habiller, surtout à leur arrivée à l'oeuvre -

Lors de la réorganisation du foyer, l'oeuvre a, petit à petit, aidé les quatre mineurs majeurs à trouver une chambre en septembre 1951. Parmi les mineurs, trois sont partis en placement ; ~~trois~~ un au service militaire ; ~~et~~ un ~~a fait~~ une fugue et n'a pas été repris ; un autre (placement libre) a été renvoyé à son tuteur à cause de sa mauvaise conduite, et le dernier, qui en fait ne vivait pas au foyer, n'y a pas reparu et d'ailleurs majeur depuis le 17 octobre dernier -

Durant l'année 1952, cinquante cinq mineurs sont passés au foyer : trente trois confiés par le tribunal et vingt placements libres et il y a eu trente sept sorties - Actuellement (avec deux nouvelles rentrées) les vingt mineurs présents

sont tous confiés par les tribunaux. –

Sur les 20 mineurs, 4 sont actuellement au centre : trois en chômage et un nouvel arrivé.

Vari les spécialités professionnelles des mineurs :

2 commis-livreurs : travaillent aux halles, de nuit ; –

2 tailleurs, dans leur profession ;

3 menuisiers, dont 1 en chômage ;

3 ajusteurs, dont 1 en chômage ;

3 maçons (spécialisation plâtre et béton) ;

3 manœuvres –

1 plombier ;

1 comptable en chômage ;

1 apprenti bijoutier ;

Les efforts d'aménagement matériel et l'esprit créé par la nouvelle direction de l'œuvre durant les trois mois écoulés depuis la dernière inspection, semblent prouver que cette œuvre a compris ses responsabilités et désire remplir la mission dont elle a pris la charge auprès des jeunes du foyer Elie Rolin –

Les raisons qui nous empêchaient il y a dix-huit mois de confier des mineurs à ce centre n'existent plus, il semble qu'une habilitation du foyer de semi-liberté, dont les juges usent déjà pour certains garçons – pourrait être accordée très rapidement aux mineurs Etienne Matter –

Mr. Maurous-Fonlupt